

Votre visibilité en nous aidant :

Déduction fiscale

En tant qu'entreprise, vos dons sont défiscalisables à hauteur de 60% dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires annuel.

Ancrage local et visibilité

Communication régulière auprès de nos adhérents, dans la presse, affichage de votre logos sur nos sites web, Facebook, Instagram...
Mise en avant de votre activité sur les affiches, les programmes et les Roll-Up lors des différentes manifestations.

Développement de votre marque

Grâce à la convivialité des événements et à la diversité des projets du CMK auxquels vous serez invités, vous pourrez bénéficier de nouvelles opportunités de développement.

Mécénat de compétence

En participant activement au développement social, les salariés partagent leurs expertises professionnelles avec le monde associatif. Par cet engagement stratégique, vous renforcez la cohésion sociale et participez à l'épanouissement culturel de votre structure.



Centre Musical de la Krutenau

“La musique au cœur de la vi(II)e”



Besoin d'informations ? Envie de devenir mécène ?

CONTACTEZ-NOUS

3 Rue Munch 67000 STRASBOURG

info@cmk-strasbourg.fr

<http://cmk-strasbourg.fr/>